

# Pastilles anti-mites des vêtements x20

FICHE TECHNIQUE DU



Les Pastilles anti-mites, larves et acariens protègent efficacement vos manteaux, lainages, et textiles pendant toute une saison tout en diffusant un parfum léger.

Ces pastilles insecticides de dernière génération sont disposer aux endroits à protéger (tiroirs, coffres, armoires...).

Elles ne tachent pas.

#### + PRODUIT

Idéal pour éliminer les mites des vêtements Efficace 4 mois Protègent les tiroirs, armoires...

Ne tachent pas

Agréablement parfumées

CODE PRODUIT 3051 Profondeur UV cm: Poids Brut UV Kg: 0,181 GENCODE 3365000030516 Largeur UV cm: 12,5 Poids Net UV Kg: 0,163

FAMILLE 2800 INSECTICIDE Hauteur UV cm: 16.5

**LIEN VIDEO** http://products.groupe-altair.com/packshots/3051.jpg

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

### MODE D'EMPLOI

Les Pastilles anti-mites, larves et acariens protègent efficacement vos manteaux, lainages, et textiles pendant toute une saison tout en diffusant un parfum léger. Ces pastilles insecticides de dernière génération sont disposer aux endroits à protéger (tiroirs, coffres, armoires...). Elles ne tachent pas. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

## RECOMMANDATION



### COMPOSITION:

NC

	NC		
Usage:	Eliminer les insectes	Support :	Mites de vetements
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	
Rendement :	Jusqu'à 4 mois de protection		
Nettoyage des outils :		Aspect :	SOLIDE
Date de péremption DDP :	4 ans	Contact alimentaire :	NON
Pays d'origine :	France	Rémanence :	Efficace 4 mois
Nomenclature douanière	3808 91 90	Craint le gel :	NON

	REGLEMENTATION		
PICTOGRAMME:	SGH09		
MENTION D'AVERTISSEMENT:	ATTENTION		
PRODUIT DANGEREUX :	oui		
DUDAGE D	2004   2002   2002   2002   2004		
PHRASE P:	P101 P102 P103 P273 P312 P501		
PHASE H:	H410		
PHRASE EUH :	NC OUT		
BIOCIDE :	OUI		
N°AMM BIOCIDE	NC		
PHYTOSANITAIRE :	NON		
EMISSION DANS L'AIR :	NC NC		
BOUCHON DE SECURITE :	NON		
PH:	NC NC		
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	NC NC		
TRIMAN	NON		
N° TP :	TP N°18		
(1)Dangereux. Respecter les précautions d'emploi	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.		
(2)Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire les informations concernant le produit	z les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le		
(3)Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que c'est possible les	ıx fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits p		
LIEN FDS:	https://www.quickfds.com/fds/6107113-47526-07196-018823		
ETIQUETTE PRODUIT:	http://products.groupe-altair.com/packshots/3051_ET.jpg		
<b>\$</b>	Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASDUEHAL Ceder.  SAS BRUNEL CHIMIE DERN'ES au capital de 99 1,000 € - Têl. standard : 03 20 4.3 21 80 - Fax : 03 20 4.3 21 90 - www.groupe-altair.com  Usine & Entrep8 to logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I. A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Têl. standard : 03 20 19 13 20  SIRET 378 571 1/2 000 52 - ABE Z014 Z - RGS LIUB Metropole 8 376 571 184 - CEE TWA FR 04 378 517 148  Certification  Certification		